

l'un à côté de l'autre et il avait donné des directives en ce sens. «Je puis dire maintenant», écrit-il, que cette initiative fut prise du consentement du premier ministre du Royaume-Uni et du premier ministre du Canada. Il ajouta que tous les deux avaient convenu que le drapeau canadien devait être arboré au centre.

A cette occasion, il a accepté le drapeau adopté en vertu du décret du conseil. Je dis que les Canadiens ont le droit d'exprimer leur point de vue. Quand le chef des libéraux est parti en campagne électorale en Ontario, il a dit qu'un drapeau distinctif comporterait certains des éléments du pavillon canadien, notamment l'Union Jack. En toute justice pour les Canadiens français, je dois dire qu'il a donné l'impression, quand il a parlé d'un drapeau distinctif au Québec, que l'Union Jack ne figurerait pas sur ce drapeau. Voilà l'attitude qui divise le pays plutôt que de l'unir.

Je suppose que nous citons toujours des propos de personnes d'autres partis que nous respectons. Qu'a dit le très honorable M. Louis St-Laurent? Voici ce qu'il a dit au sujet de cette question. Il avait beaucoup d'influence au Canada et je suis sûr que personne ici n'en disconvient, surtout pas les députés du Québec. Il avait été nourri de culture française et il comprenait les problèmes des Québécois; il comprenait aussi la province et ses relations avec le reste du pays. Je n'ai pas connu d'autre chef plus respecté que lui dans tout le pays. Voici ce qu'il a dit, et ces mots sont aussi vrais ce soir qu'ils l'étaient lorsqu'il les a prononcés.

Il y a du chahut lorsque l'un de nous prend la parole au sujet du drapeau. Il n'y a pas d'unité au Parlement à ce sujet. Il y a une harmonie feinte au sein du parti libéral. Si vous pouviez vous lever et dire ce que vous pensez, vous pourriez peut-être nous donner une idée de ce qui se passe dans votre «caucus». Le très honorable M. Louis St-Laurent, ancien premier ministre, a dit que tant qu'un nouveau drapeau diviserait les Canadiens au lieu de les unir, il ne faudrait rien changer. Je souscris à cette opinion ce soir. Je puis dire que 70 p. 100 de la population de Bow-River et de l'Ouest canadien sont de cet avis. Je crois qu'ils ont le droit d'exprimer leur opinion au moyen d'un plébiscite.

M. Choquette: Quand a-t-il dit cela?

M. Woolliams: Mon ami ne sait pas quand il a dit quelque chose, parce qu'il ne fait que marmonner à son siège. Il ne prononce jamais à la Chambre un discours qui en vaut la peine, et je suis fatigué d'un chahut de ce genre.

Je prétends qu'il faudrait faire voter sur cette question pour une autre raison. De nombreux députés prennent beaucoup plus à cœur qu'auparavant la question de l'unité nationale et de la Confédération. Les gens de l'Ouest canadien ne se préoccupaient pas de la question et il en était peut-être de même dans d'autres régions du Canada. Ils en prennent conscience actuellement et ils sont inquiets. Je prétends que ce retard des travaux à la Chambre des communes est imputable au gouvernement libéral qui a présenté ce problème à une époque où il existe certaines tensions au sujet de la Confédération, alors que tous les Canadiens—de langue anglaise, française ou autre—veulent unifier le pays pour le conserver comme il était en 1867. Nous nous rendons compte que le Canada français et le Canada anglais étaient unifiés à l'époque de la Confédération et qu'ils s'adjoignirent une des provinces Maritimes. Le Canada a fini par compter dix provinces. Nous ne réussissons à maintenir la Confédération en bonne santé que si nous prenons le genre de mesure responsable qui ne l'affaiblira pas, surtout à un moment où il semble y avoir certains points sensibles. Ceux-ci ont été aggravés par l'opportunisme politique de certaines gens qui aimeraient s'approprier les votes d'un groupe.

J'aimerais savoir jusqu'où une nation peut endurer. Ce n'est pas de cette manière que l'on assurera l'unité au pays. Combien pouvons-nous supporter en ce moment?

Une voix: Adopté!

M. Woolliams: Permettez que je dise seulement un mot à propos du comité lui-même. Mon ami a de nouveau prononcé le mot «Adopté». Je lui dis encore une fois que c'est là le genre d'absurdités que nous entendons. C'est ici l'endroit où l'on permet la liberté de parole. Lorsque nous cesserons de l'avoir...

L'hon. M. McIlraith: Aux voix!

M. Woolliams: Je sais que le député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) se montrera juste. Il sait que lorsqu'il était dans l'opposition, le débat sur certaines questions s'est prolongé, à maintes reprises, au point de devenir de l'obstruction systématique.

L'hon. M. McIlraith: Nous permettons toujours qu'elles soient mises aux voix.

M. Woolliams: Il défendait ses droits et avait le sens des responsabilités. Je lui signale que je défends mes droits ce soir en faisant preuve du même sens des responsabilités.

L'hon. M. McIlraith: Le député me permet-il une question? N'estime-t-il pas que les autres membres de la Chambre ont le droit